

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi quatorze mai, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Mondreville, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mondreville, sous la présidence de M. Patrick CHAUSSY, Maire.

Présents : Mesdames Nicole FROT, Sabine GONCALVES, Sophie LLAVATA, messieurs Jean-Sébastien POITOU, Mathurin PHILIPPEAU, Eric FLON, Arnaud TARDY.

Absents Excusés : Mme Isabelle NOUE SALIN, Mr Michel RENAUD.

Absente : Mme Laurence TAVERNE

Pouvoir : Mr Michel RENAUD à Mr Eric FLON

Secrétaire de séance : Mr Eric FLON.

Le compte-rendu de la séance précédente, n'appelant pas d'observation, est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N° D 2024/05/13 **MODIFICATION DU PERIMETRE DU SDESM PAR ADHESION DES COMMUNES BRIE-** **COMTE-ROBERT, LE PIN, SAACY-SUR-MARNE, CHARNY ET LA COMMUNAUTE** **DE COMMUNES GÂTINAIS VAL-DE-LOING.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2224-31 et L5211-18 relatif aux modifications statutaires ;

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

Vu la délibération n°2024-25 du comité syndical du 3 avril 2024 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, approuvant l'adhésion de la commune de Brie-Comte-Robert ;

Vu la délibération n°2024-26 du comité syndical du 3 avril 2024 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, approuvant l'adhésion de la commune de Le Pin ;

Vu la délibération n°2024-27 du comité syndical du 3 avril 2024 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, approuvant l'adhésion de la commune de Saâcy-sur-Marne ;

Vu la délibération n°2024-28 du comité syndical du 3 avril 2024 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, approuvant l'adhésion de la commune de Charny ;

Vu la délibération n°2024-29 du comité syndical du 3 avril 2024 du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, approuvant l'adhésion de la communauté de Commune Gâtinais Val-de-Loing ;

Considérant que les collectivités membres du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) doivent délibérer afin d'approuver ces adhésions et la modification du périmètre qui en découle par l'arrivée des communes de Brie-Comte-Robert, Le Pin, Saâcy-sur-Marne, Charny et de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE l'adhésion des communes de Brie-Comte-Robert, Le Pin, Saâcy-sur-Marne, Charny et de la Communauté de Communes Gâtinais Val-de-Loing.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Mr le Maire rappelle que les élus se doivent de participer un minimum aux différentes cérémonies et manifestations organisées par la commune.
- La Kermesse de Mondreville se déroulera le dimanche 26 mai, début du montage le mercredi 22 mai à partir de 18h, sur la place de l'Eglise. Le samedi matin à partir de 9h00, montage des barnums.
- Samedi 01 juin 2024, tournoi de foot au stade, organisé par le Club de Foot « Les Grillons de Mondreville ».
- Vendredi 07 juin 2024 à partir de 19h30 au stade « Fête des Voisins »
- Dimanche 09 juin 2024 de 8h à 18h, Elections européennes à la Salle Polyvalente.
- Festivités du 14 juillet : Montage des barnums le samedi 13 juillet à partir de 9h00 au stade, le dimanche 14 juillet, tournoi de pétanque dès 8h30 et à 12h00 cocktail offert par la municipalité.
- L'entreprise MERLIN TP fera le balayage des caniveaux le jeudi 16 mai 2024 sur la journée.
- L'entreprise BOBEAU va intervenir pour vider et curer tous les regards de la commune.
- Le repas des anciens se déroulera le samedi 16 novembre 2024, à la salle polyvalente.
- Mr le Maire a signalé à la gendarmerie que le mardi et le jeudi soir tard, plusieurs voitures faisaient des allées et venues au stade. Restez vigilants.
- Une réunion a été programmée avec Mr BEUGNET Gary de la SAUR, pour faire un point sur les différents compteurs d'eau. Car suite au changement de ces derniers en 2023, il avait été constaté une très grande différence de consommation.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la réunion close.

Prochain Conseil Municipal le mardi 03 septembre 2024.

La séance est levée à vingt et cinquante-huit minutes.